

PRESSE CANADIENNE / LÉGER MARKETING

**Les Canadiens
et le système judiciaire**

Rapport



1.0 Constats de l'étude

- Les Canadiens seraient satisfaits du système judiciaire.

Question : *En général, êtes-vous TRÈS SATISFAIT(E), SATISFAIT(E), INSATISFAIT(E) ou TRÈS INSATISFAIT(E) du système judiciaire canadien ?*

n=1503	Très satisfait(e)	Satisfait(e)	Insatisfait(e)	Très insatisfait(e)	Ne sait pas / Refus
Canada	3%	51%	30%	11%	6%

- Les juges appliqueraient efficacement les lois, seraient moins sévères pour les riches, devraient être élus comme aux États Unis et ne seraient pas plus sévères envers les jeunes et les immigrés.

Question : *Êtes-vous D'ACCORD ou NON avec chacune des affirmations suivantes : (Les pourcentages représentent les réponses positives)*

n=1503	TOTAL
Les juges sont moins sévères envers les riches qu'envers les pauvres	55%
Les juges sont plus sévères envers les jeunes	24%
Les juges sont plus sévères envers les immigrés	17%
Les juges appliquent efficacement les lois	63%
Les juges devraient être élus comme aux États-Unis	48%

- Plus de huit Canadiens sur dix trouvent que la justice n'est pas assez sévère pour les crimes à caractère sexuel.

Question : *Selon vous, la justice est-elle TROP, JUSTE ASSEZ ou PAS ASSEZ sévère dans les cas... ?*

n=1503	Trop sévère	Juste assez sévère	Pas assez sévère	Ne sait pas / Refus
... de viols et de crimes sexuels	1%	10%	84%	4%
... d'actes de pédophilie	1%	10%	83%	6%

- La justice devrait être plus sévère pour les vols à main armée.

Question : *Selon vous, la justice est-elle TROP, JUSTE ASSEZ ou PAS ASSEZ sévère dans les cas... ?*

n=1503	Trop sévère	Juste assez sévère	Pas assez sévère	Ne sait pas / Refus
... de vols à main armée	1%	23%	68%	8%
... d'excès de vitesse	8%	41%	45%	6%
... de vols à l'étalage	4%	43%	38%	15%

- Une majorité de Canadiens voudraient l'abolition des possibilités de libération conditionnelle pour tous les criminels violents.

Question : À votre avis, devrait-on... ? (Les pourcentages représentent les réponses positives)

n=1503	
... rétablir la peine de mort dans les cas de meurtre d'un policier	46%
... castrer les prédateurs sexuels en général	42%
... castrer systématiquement les pédophiles	44%
... abolir les possibilités de libération conditionnelle	45%
... abolir les possibilités de libération conditionnelle avec tous les criminels violents	56%
Aucun	15%
Ne sait pas / Refus	2%

- Une grande majorité des Canadiens seraient d'accord pour que les détenus dans les prisons paient pour les frais de leur incarcération.

Question : Seriez-vous D'ACCORD ou NON à ce que les détenus doivent payer pour les frais de leur incarcération à partir de leurs biens personnels ou par un travail qu'ils devraient obligatoirement exercer en prison ?

n=1503	D'accord	Non, pas d'accord	Ne sait pas / Refus
Provinces Atlantiques	87%	9%	5%
Québec	94%	5%	0%
Ontario	82%	13%	5%
Prairies	76%	15%	9%
Alberta	81%	13%	7%
Colombie-Britannique	83%	13%	5%
Canada	85%	11%	4%

2.0 Résultats

2.1 Les Canadiens seraient satisfaits du système judiciaire

53% de l'ensemble des Canadiens seraient satisfaits du système judiciaire canadien alors que 41% s'en disent insatisfaits et 6% ne se prononcent pas.

67% des 18-24 ans se disent davantage satisfaits de même que 62% des gens des Provinces Atlantiques, 69% des étudiants et 59% des diplômés universitaires.

Cependant, 51% des plus de 65 ans, 47% des francophones, 48% des gens de la Colombie-Britannique et 49% des retraités sont d'un avis contraire.

Question : *En général, êtes-vous TRÈS SATISFAIT(E), SATISFAIT(E), INSATISFAIT(E) ou TRÈS INSATISFAIT(E) du système judiciaire canadien ?*

n=1503	Satisfait(e)	Insatisfait(e)	Ne sait pas / Refus
Provinces Atlantiques	62%	33%	5%
Québec	54%	44%	2%
Ontario	54%	37%	9%
Prairies	48%	46%	6%
Alberta	55%	39%	6%
Colombie-Britannique	45%	48%	7%
Canada	53%	41%	6%

2.2 Une justice efficace mais pas toujours équitable

Selon 63% des Canadiens, les juges appliqueraient efficacement les lois, alors que 28% ont un avis contraire.

72% des 18-24 ans, 76% des gens de la côte atlantique, 67% des hauts salariés, 69% des professionnels et 70% des diplômés universitaires considèrent que les juges appliquent efficacement les lois. Par contre, 41% des francophones, 40% des Québécois et 44% des gens qui ont une scolarité de niveau primaire ne sont pas de cet avis.

Selon 55% des Canadiens, les juges sont moins sévères envers les riches qu'envers les pauvres alors que 32% ne sont pas d'accord avec cette affirmation et que 14% ne savent pas. 64% des 45-54 ans, 61% des francophones, 62% des Québécois, 62% des personnes qui ont revenu familial annuel inférieur à 20 000 \$, 61% des travailleurs manuels et 62% des gens n'ayant pas dépassé les études secondaires sont d'accord avec cette affirmation alors que 50% des 18-24 ans, 39% des plus hauts salariés, 48% des étudiants et 40% des diplômés universitaires ne sont pas d'accord.

65% de la population canadienne ne croient pas que les juges soient plus sévères à l'égard des jeunes tandis que 24% pensent l'inverse et 11% ne se prononcent pas.

72% des francophones et des Québécois, 71% des hauts salariés et 69% des diplômés universitaires ont plus tendance à ne pas être d'accord avec cette affirmation alors que 38% des 18-24 ans et 33% des personnes à faible revenu disent le contraire.

60% de nos concitoyens estiment que les juges sont plus sévères à l'endroit des immigrants tandis que 17% croient le contraire et 23% ne se prononcent pas.

66% des 18-24 ans, 72% des francophones et 68% des Québécois sont plus nombreux à rejeter l'affirmation selon laquelle les juges sont plus sévères envers les émigrés alors que 23% des 18-24 ans, 29% des allophones, 26% des gens à faible revenu et 25% des étudiants estiment que les juges sont plus sévères envers les immigrants.

Question : Êtes-vous D'ACCORD ou NON avec chacune des affirmations suivantes :...

n=1503	OUI	NON	Ne sait pas / Refus
Les juges appliquent efficacement les lois	63%	28%	10%
Les juges sont moins sévères envers les riches qu'envers les pauvres	55%	32%	14%
Les juges sont plus sévères envers les jeunes	24%	65%	11%
Les juges sont plus sévères envers les immigrants	17%	60%	23%
Les juges devraient être élus comme aux États-Unis	48%	37%	15%

Enfin, dans des proportions de 48% contre 37%, les Canadiens voudraient que les juges soient élus comme aux États Unis, 15% ne se prononçant pas.

On note que les francophones (54%) et les Québécois (53%) sont davantage favorables au système électoral alors que 42% des anglophones, 45% des gens de la Colombie-Britannique, 45% des hauts salariés, 54% des professionnels et 55% des diplômés universitaires ne sont pas d'accord avec le processus électoral.

2.3 Plus de huit Canadiens sur dix trouvent que la justice n'est pas assez sévère pour les crimes à caractère sexuel

84% de l'ensemble de la population canadienne sont d'avis que la justice n'est pas assez sévère dans les cas de viols et de crimes sexuels alors que 10% la trouvent juste assez sévère et 1% trop sévère.

D'autre part, 83% de la population estiment que la justice n'est également pas assez sévère dans les cas de pédophilie tandis que 10% la trouve juste assez sévère et 1% trop sévère.

Dans ces deux cas de crimes sexuels, c'est surtout au Québec qu'on estime que la justice n'est pas assez sévère avec respectivement 91% et 90%. On remarque également dans les deux cas que 16% et 15% des diplômés universitaires trouvent la justice juste assez sévère pour ces crimes.

Question : *Selon vous, la justice est-elle TROP, JUSTE ASSEZ ou PAS ASSEZ sévère dans les cas... ?*

n=1503	Trop sévère	Juste assez sévère	Pas assez sévère	Ne sait pas / Refus
... de viols et de crimes sexuels				
Provinces Atlantiques	0%	19%	78%	3%
Québec	0%	8%	91%	0%
Ontario	2%	11%	80%	6%
Prairies	0%	13%	80%	6%
Alberta	0%	8%	84%	8%
Colombie-Britannique	2%	4%	89%	6%
Total	1%	10%	84%	4%
... d'actes de pédophilie				
Provinces Atlantiques	0%	18%	74%	8%
Québec	1%	7%	90%	2%
Ontario	1%	12%	80%	7%
Prairies	0%	10%	84%	6%
Alberta	1%	11%	81%	7%
Colombie-Britannique	1%	7%	84%	8%
Total	1%	10%	83%	6%

2.4 La justice devrait être plus sévère pour les vols à main armée

Dans les cas de vols à main armée, 68% des Canadiens ne trouvent pas la justice assez sévère alors que 23% la trouvent juste assez sévère et 1% trop sévère. 78% des plus de 65 ans, de 75% des Québécois et de 74% des gens de Colombie-Britannique, de 75% des petits salariés, de 77% des travailleurs manuels, de 80% des retraités et de 76% des personnes n'ayant pas dépassé le niveau d'études secondaires croient que la justice n'est pas assez sévère dans les cas de vols à main armée.

Par contre, 43% des Canadiennes et des Canadiens pensent que la justice est juste assez sévère pour les vols à l'étalage tandis que 38% ne la trouvent pas assez sévère et que 4% la trouvent trop sévère. Parmi ceux qui trouvent que la justice est juste assez sévère on retrouve 61% des 18-24 ans, 52% des francophones, 51% des Québécois et 59% des étudiants. En contrepartie, 48% des plus de 65 ans et 48% des gens des Prairies ne la trouvent pas assez sévère.

Enfin, les avis sont partagés quant aux excès de vitesse. En effet, 45% voudraient plus de sévérité à l'égard des contrevenants tandis que 41% trouvent que la justice fait preuve d'une juste sévérité et que 8% la trouvent trop sévère. Notons que seulement 37% des hommes contre 51% des femmes voudraient plus de sévérité.

Question : *Selon vous, la justice est-elle TROP, JUSTE ASSEZ ou PAS ASSEZ sévère dans les cas... ?*

n=1503	Trop sévère	Juste assez sévère	Pas assez sévère	Ne sait pas / Refus
.. de vols à main armée				
Provinces Atlantiques	1%	33%	62%	5%
Québec	1%	22%	75%	3%
Ontario	0%	24%	64%	11%
Prairies	1%	22%	70%	7%
Alberta	1%	22%	63%	15%
Colombie-Britannique	1%	14%	74%	12%
Total	1%	23%	68%	8%
... de vols à l'étalage				
Provinces Atlantiques	1%	48%	41%	10%
Québec	7%	51%	37%	5%
Ontario	3%	42%	35%	19%
Prairies	1%	37%	48%	14%
Alberta	2%	42%	37%	19%
Colombie-Britannique	5%	31%	42%	22%
Total	4%	43%	38%	15%
... d'excès de vitesse				
Provinces Atlantiques	6%	52%	36%	6%
Québec	11%	38%	50%	1%
Ontario	8%	44%	42%	6%
Prairies	6%	50%	35%	9%
Alberta	8%	44%	36%	12%
Colombie-Britannique	10%	25%	59%	6%
Total	8%	41%	45%	6%

2.5 Une majorité de Canadiens voudraient l'abolition des possibilités de libération conditionnelle dans les cas de crimes violents

56% des Canadiens voudraient qu'on abolisse les possibilités de libération conditionnelle pour tous les criminels violents. C'est particulièrement ce que veulent 60% des femmes et 69% des francophones.

46% de la population voudrait que la peine de mort soit rétablie dans les cas de meurtre d'un policier. C'est surtout l'avis de 50% des hommes, de 55 % des plus de 65 ans, de 54 % des gens de Colombie-Britannique et de 54% des travailleurs manuels.

D'autre part, 45% des citoyens seraient d'accord pour qu'on abolisse les possibilités de libération conditionnelle.

Dans le domaine des personnes coupables de crimes à caractère sexuel, 44% de la population souhaiteraient que l'on castré systématiquement les pédophiles tandis que 42% seraient du même avis pour les prédateurs sexuels en général.

Question : À votre avis, devrait-on... ? (Les pourcentages représentent les réponses positives)

n=1503	TOTAL	Provinces Atlantiques	Québec	Ontario	Prairies	Alberta	Colombie-Britannique
... abolir les possibilités de libération conditionnelle pour tous les criminels violents	56%	46%	68%	52%	55%	53%	56%
... rétablir la peine de mort dans les cas de meurtre d'un policier	46%	49%	44%	43%	45%	50%	54%
... abolir les possibilités de libération conditionnelle	45%	42%	53%	40%	41%	40%	47%
... castrer systématiquement les pédophiles	44%	38%	54%	42%	45%	35%	40%
... castrer les prédateurs sexuels en général	42%	34%	54%	41%	37%	35%	38%
Aucun	15%	11%	12%	16%	19%	20%	15%
Ne sait pas / Refus	2%	5%	0%	4%	5%	4%	2%

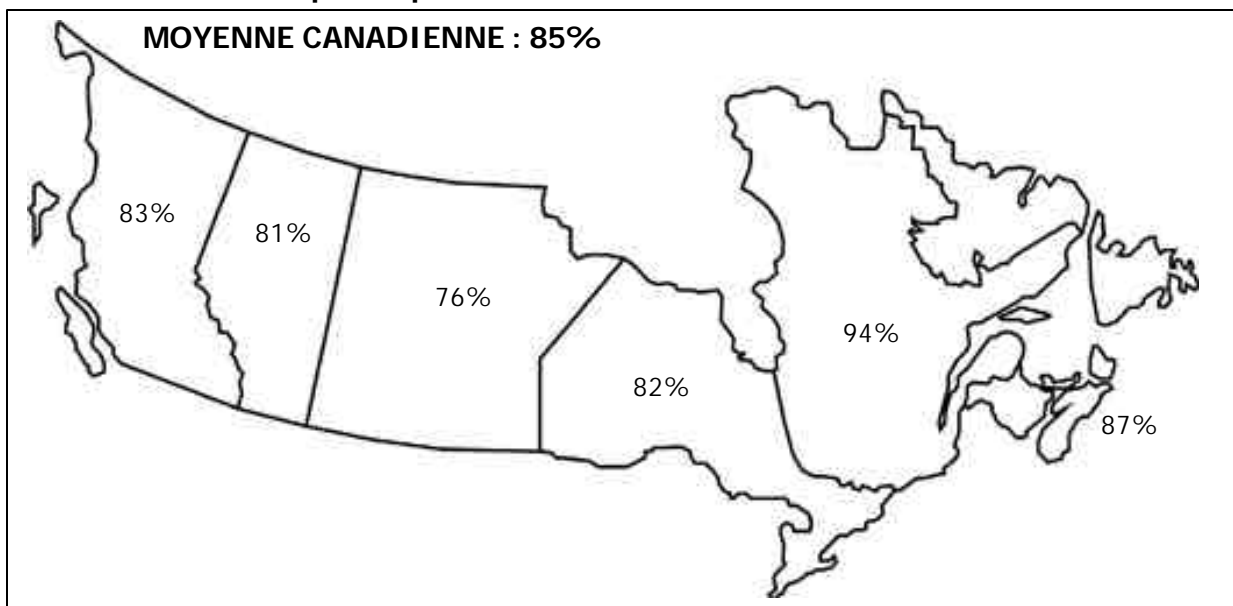
2.6 Une grande majorité des Canadiens seraient d'accord pour que les détenus dans les prisons paient pour les frais de leur incarcération

C'est dans une proportion de 85% que les Canadiens seraient d'accord pour que les détenus dans les prisons paient les frais de leur incarcération à partir de leurs biens personnels ou par un travail qu'ils devraient obligatoirement exercer en prison.

Question : *Seriez-vous D'ACCORD ou NON à ce que les détenus doivent payer pour les frais de leur incarcération à partir de leurs biens personnels ou par un travail qu'ils devraient obligatoirement exercer en prison ?*

n=1503	D'accord	Non, pas d'accoord	Ne sait pas / Refus
Provinces Atlantiques	87%	9%	5%
Québec	94%	5%	0%
Ontario	82%	13%	5%
Prairies	76%	15%	9%
Alberta	81%	13%	7%
Colombie-Britannique	83%	13%	5%
Canada	85%	11%	4%

Proportions des Canadiens qui sont d'accord pour que les détenus dans les prisons paient pour les frais de leur incarcération



3.0 Méthodologie

La présente étude effectuée par Léger Marketing a été réalisée au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de 1503 Canadiennes et Canadiens âgé(e)s de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

Les entrevues ont été réalisées à partir de nos centraux téléphoniques de Montréal et de Winnipeg du 19 au 24 mars 2002. Nous avons la possibilité d'effectuer jusqu'à 10 appels dans les cas de non-réponse.

À l'aide des données de Statistiques Canada, les résultats ont été pondérés selon les régions, le sexe et la langue parlée à la maison afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. Finalement, nous obtenons avec les 1503 personnes sondées, une marge d'erreur maximale de $\pm 2,6\%$, et ce, 19 fois sur 20.